

# 25<sup>c</sup> Journal du Lot 25<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 81 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## La Situation

**Aux neutres, encore neutres, qui ont des yeux pour voir et des cerveaux pour comprendre, de s'en servir ! S'ils sont un jour surpris, ce ne sera pas faute d'avoir manqué d'avertissements. Pour eux aussi, nous sommes à un tournant particulièrement grave de la guerre !**

Ce n'est pas notre affaire d'apprécier les conséquences stratégiques des batailles qui se sont déroulées dans la mer du Nord. Chacun sa partie. Nous ne faisons pas de stratégie. Matériellement, nous ne pouvons pas juger dans quelle proportion est atteint ce qu'on peut appeler le potentiel de guerre allemand. Mais il y a le moral du peuple, qui compte pour beaucoup. Quoi qu'on fasse et si grande soit sur lui la puissance des messages officiels, cette force d'exaltation que l'on entretient si soigneusement dans le troupeau allemand ne pourra pas ne pas être ébranlée. La propagande de Goebbels trouvera sans doute les moyens de lui dissimuler l'importance de la défaite subie. Il lui sera impossible de transformer en victoire cet échec.

La foi de la nation allemande en elle-même et en son Führer est faite de la certitude dans sa supériorité sur ses ennemis, sur tous ses ennemis, quels qu'ils soient. Hitler n'est pas un Chef d'Etat du type normal. Son despotisme a quelque chose de religieux. Il s'est placé sur un plan surhumain, investi d'une mission et doué d'un pouvoir au-dessus des forces terrestres. Il s'est présenté comme une sorte de Prophète d'un nouvel Islam. Il s'est condamné à n'être jamais ni en échec. Qu'il subisse une seule défaite et il disparaît d'apparaître comme un homme tel que les autres. S'il n'est pas toujours victorieux, c'est qu'il a menti à son peuple et qu'il est un imposteur.

La semaine dernière, le docteur Ley, Chef du Front du Travail, procédant à l'une des cérémonies du culte hitlérien, exaltait la foi de son auditoire ouvrier dans l'invincibilité germanique. Il lui criait : « Nous sommes cent fois plus forts que nos ennemis ! » Jusqu'ici le peuple boche pouvait le croire. En deux ans, il avait pris trois pays, l'un après l'autre, sans que personne ait osé lui résister. Il gardait l'assurance que ce qu'il avait fait avec les Autrichiens, les Tchèques et les Polonais, il le ferait de même avec les Français et les Anglais. Et, dans la même réunion, le docteur Ley, après avoir dit que la ligne Maginot contre la ligne Siegfried, c'est « du plâtre contre du béton », ajoutait : « Notre armée, notre marine, notre aviation sont de cent coudées supérieures à celles de l'adversaire ! »

Après cela comment expliquerait-on à ces mêmes dévots exaltés que l'invincible Allemagne partie sous la conduite de son Führer à la conquête de la petite Norvège ait été arrêtée net dans son entreprise. Et qu'à la première rencontre sérieuse avec ses ennemis britanniques et français elle ait recue une fameuse raclée.

La propagande de Goebbels pourra bien « doper » encore l'opinion de son peuple. Mais il restera, dans la foi allemande en son invincible supériorité, une fêlure qui lui sera bien difficile de supprimer.

Un autre avantage de la défaite allemande c'est que, désormais, le blocus deviendra une réalité. On assiègera le Reich, comme on assiégeait autrefois une ville. Si on veut que la ville se rende, il faut faire le siège sérieusement et complètement. MM. Chamberlain et Paul Reynaud ont dit avec force que, désormais, la route de fer était et resterait fermée pour l'Allemagne. On a besoin de se tenir sur ses gardes partout, car le Reich tentera d'autres sorties pour rompre le siège qui menace de l'étouffer et reprendre ses avantages perdus.

Quant aux autres neutres, il est à espérer qu'ils comprendront désormais la nécessité de ne plus pratiquer la duperie d'une neutralité qu'on peut dire « à sens unique ».

Le Danemark, la Norvège, et on peut bien dire aussi la Suède, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour amadouer

le Reich, pour se le rendre favorable. Il n'y a pas de complaisance qu'ils n'aient eu pour lui. Leur cœur et leurs intérêts étaient avec les Alliés. Mais ils n'avaient peur que du Reich et cette peur l'emportait sur tout. On voit où cela les a menés.

Aux autres, à ceux qui restent encore neutres, de réfléchir au sort qu'ils se ménagent s'ils emploient les mêmes procédés. Personne en Europe n'en peut plus douter : si l'Allemagne croit y voir un avantage pour sa guerre, elle passera outre à toutes les considérations, à tous les engagements. C'est sa méthode dont elle ne variera pas.

Combien de fois Hitler l'a-t-il répété dans ses conversations avec ses intimes que les accords et les traités n'ont de valeur pour lui qu'aussi longtemps qu'ils lui sont utiles ! Et combien de fois dans ses discours publics a-t-il solennellement dénoncé les traités qui le gênaient !

Aux neutres, encore neutres, qui ont des yeux pour voir et des cerveaux pour comprendre, de s'en servir ! S'ils sont un jour surpris, ce ne sera pas faute d'avoir manqué d'avertissements !

Pour eux aussi, nous sommes à un tournant particulièrement grave de la guerre.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

### Doux pays !

Cette légende d'un dessin de Forain semble faite pour le Reich hitlérien.

Le tableau qui nous est déjà familier, du genre de mobilisation que représente le nazisme, nient de s'enrichir de deux touches nouvelles.

Il y a d'abord la décision du front du travail de fixer les droits des employeurs et gens de maison par un contrat.

Ce contrat porte d'abord sur les salaires, les loyers, les licenciements, etc... Il implique la constitution d'une « communauté de foyer » entre les contractants. C'est ainsi que la maîtresse de maison s'engage à veiller à la santé physique et morale de son employée de maison, à l'engager à mener une existence saine et ordonnée, à être pour elle une conseillère compréhensive.

L'employée de maison, dit le texte publié par « l'Angriff », s'engage à tenir une juste place dans la « communauté de foyer », à s'acquitter consciencieusement et avec application des tâches qui lui sont confiées, à prendre soin des objets et ustensiles qui lui sont confiés, et de bénéficier de toutes les possibilités qui lui sont offertes de se perfectionner dans son métier.

Ces conventions sont particulièrement importantes pour les jeunes filles qui vont accomplir une année de service obligatoire et qui, cette année, recevront à nouveau leur affectation dans des ménages.

Il était réservé aux nazis de soumettre des jeunes filles au service obligatoire de bonnes chez les patrons que l'Etat leur assigne.

Le second fait qui n'est pas moins suggestif se rapporte à la collecte des métaux, organisée par Goering, comme cadeau d'anniversaire à Hitler.

On pourrait croire que chaque Allemand et chaque Allemande se faisait un devoir et un plaisir de prendre le chemin des centres de ramassage. Or, voici que Goering vient de signer l'ordonnance suivante, qui nous rend perplexes :

« Le conseil ministériel pour la défense du Reich prescrit avec force de loi ce qui suit : la collecte des métaux est un sacrifice du peuple allemand pour tenir jusqu'au bout dans la lutte mortelle qui lui a été imposée.

« Quiconque tire un enrichissement soit du métal recueilli, soit du métal que ses détenteurs autorisés ont destiné à être recueilli, ou quiconque sous-trait ce métal à sa destination, fait tort au combat de la Grande Allemagne pour sa liberté et sera par conséquent puni de mort.

« Cette ordonnance entre en vigueur dès l'instant de sa diffusion par T.S.F. Elle s'applique également dans les territoires annexés de l'Est. »

C'est ce qui s'appelle, de l'autre côté du Rhin, une contribution volontaire !

## Informations

### A la Chambre

Dans la séance de jeudi, après-midi, le président fait part du décès de M. Paul Eibel, député des Vosges, et prononce son éloge funèbre.

La séance est suspendue. A la reprise, M. Paul Reynaud, président du Conseil, donne lecture de la déclaration relative aux opérations en cours.

La Chambre s'est ajournée à jeudi prochain.

### Au Sénat

Le Sénat a tenu, jeudi, une courte séance. M. le Président a prononcé l'éloge funèbre de M. Azémar, sénateur de la Haute-Garonne, puis M. Paul Reynaud, président du Conseil, donne lecture de la déclaration suivante :

« L'Allemagne a eu beau se jeter sur deux petits peuples : la route du minerai de fer de la Scandinavie à l'Allemagne est restée coupée.

« En Norvège, l'Allemagne a trouvé la résistance de la Belgique de 1914.

« Le peuple norvégien est debout derrière son roi. La Norvège, dit celui-ci, gardera sa liberté et il crie : « Vive la Norvège libre ! »

M. Reynaud fait connaître que les navires allemands sont bloqués dans les fjords norvégiens ; puis, parlant des pertes navales, il déclare que 22 navires sont « au fond de l'eau : 4 alliés, 18 allemands ».

Cette longue bataille se poursuit sur l'immense front de mer, qui va du nord au sud de la côte norvégienne.

« Nous sommes certains, déclare M. Reynaud, que les flottes alliées se montrent à la hauteur de leurs grandes traditions.

« Que les marins français et britanniques sachent que nous suivrons tous ici cette bataille d'un cœur ardent et unanime. »

Une décision forme des Etats-Unis

La décision de M. Roosevelt d'imposer le contrôle des changes et des transactions financières aux nationaux danois et norvégiens, est la première décision de ce genre prise depuis que les nazis ont commencé leur politique d'agression.

Le président vient donc d'établir un contrôle sévère, rendant impossible la sortie des capitaux danois et norvégiens à destination du Reich.

De nouveaux avions américains aux alliés

Le département de la guerre a décidé de permettre la vente immédiate aux alliés de trois types d'avions les plus rapides : 40 avions de chasse Curtiss, 49 Air-cobra, fabriqués par Bell Aircraft, et 38 appareils de chasse Lockheed.

On apprend que la décision du département de la guerre a été prise après une conférence entre MM. Purvis, chef canadien de la mission des achats franco-britanniques ; Morgenthau, secrétaire du Trésor, et les fabricants d'avions.

Tous ces appareils sont capables d'atteindre une vitesse supérieure à 650 kilomètres à l'heure.

L'attitude de l'Italie

Le Duce hésite encore, mais il commence à apparaître qu'un grand succès allemand, même temporaire, pourrait le décider à faire le plongeon et à donner l'ordre au peuple italien, peu enthousiaste, mais obéissant, de se battre pour Hitler. Il en résulterait une rapide extension de la guerre à la Méditerranée et à l'Afrique. Les dispositions ont été prises depuis longtemps et les Amirautes français et britanniques sont sûrs de leur pouvoir. Il se peut qu'il ne se produise rien de tout cela. Tout dépend d'Hitler et de la tournure des événements dans les quelques semaines à venir, mais il y a là une éventualité que l'on prend très au sérieux.

En Belgique

Trois ou quatre cents étudiants de l'Université libre de Bruxelles sont allés manifester devant l'ambassade de France et devant l'ambassade d'Angleterre. Ils étaient porteurs de pancartes portant des inscriptions rédigées en français et en flamand : « Vive la France ! », « Vive l'Angleterre ! », « Vivent les soldats français et les marins britanniques ! »

Ils ont voulu se rendre ensuite devant l'ambassade d'Allemagne, mais les mesures de police les en ont empêchés.

19 avions allemands abattus

Dix-neuf avions allemands ont été détruits par l'aviation britannique depuis dimanche.

Six appareils britanniques ont été perdus au cours de la même période.

Sept bombardiers allemands ont été abattus au-dessus de Scapa Flow. (Ce chiffre est inclus dans celui des pertes allemandes sus-mentionnées).

Dimanche, une attaque de bombardement a été déclenchée contre d'importantes forces navales ennemies au large de Horns Rech. Ludi, des opérations de reconnaissance étendues ont été effectuées et, dans la soirée une attaque de l'ennemi sur Scapa Flow a été repoussée, cinq avions allemands étant abattus dans ce raid.

On évalue les pertes allemandes à 51.000 tonnes coulées et 31.000 tonnes endommagées.

### Sur le front français

On a observé en des points variés du front français des préparatifs qui pourraient laisser présager une attaque. Telle est la déclaration qui a été faite, jeudi, par les milieux militaires autorisés.

### Mesures de précaution en Hollande

Des mesures d'évacuation sont signalées d'Arnhem, de Nimègue et d'autres villes proches de la frontière allemande, où les écoles et les hôpitaux ont été évacués en premier lieu.

Tout cela se passe dans le plus grand calme et sans aucune trace de panique.

### En Finlande

On annonce officiellement que le district de Petsamo est de nouveau entre les mains des Finlandais. Le trafic sur la route qui va vers l'océan Arctique s'arrêtera jusqu'à nouvel ordre à un soixantaine de kilomètres du terminus de la route ; mais on estime que le service pourra être rétabli bientôt dans son intégralité.

### Communiqué officiel

N° 442. — A l'ouest des Vosges, quelques tirs d'artillerie ennemie et vigoureuse riposte de l'artillerie française.

N° 443. — Rien à signaler.

### EN PEU DE MOTS...

— Le 1<sup>er</sup> tribunal militaire de Paris a prononcé des condamnations de 1 à 2 ans de prison contre 3 jeunes gens qui avaient tenté de reconstituer les jeunesses communistes.

— Le Comité technique de la Fédération française d'athlétisme envisage des pourparlers avec la ville de Bordeaux pour l'organisation de ses prochains championnats d'athlétisme qui auront lieu le 21 juillet.

— Jeudi matin on lui lie les obusés à Paris, du gardien motocycliste Germain Guélon, tué en service le 3 avril. Guélon est le 6<sup>e</sup> agent de la préfecture de police tué en service depuis septembre 1939.

— L'Académie de médecine, à titre provisoire, dans les circonstances présentes, accepte l'emploi de la saccharine dans l'alimentation.

### NOS ÉCHOS

#### La démonstration par le film.

Les instructeurs de la Royal Air Force ont usé à présent de films enregistrés sur les avions de chasse au cours d'engagements avec l'ennemi et qui ont une valeur documentaire de premier ordre.

Dernièrement, le roi George VI, au cours d'une visite à un groupe d'avions de chasse en Écosse, a assisté à la projection de l'un de ces films, qui montre un avion allemand intercepté et abattu après un vif combat par l'avion même qui enregistra le film.

Cet extraordinaire résultat est obtenu par une caméra automatique reliée aux huit mitrailleuses. Le déclin qui met les mitrailleuses en action commande également l'appareil de prise de vues. Quand le pilote cesse de presser sur la gâchette, les mitrailleuses s'arrêtent et la caméra en même temps.

#### Un « paisible » bateau allemand.

Indignation en Allemagne ! Les Anglais ont torpillé un bateau allemand, le « Edmund Hugo Stinnes ». Et la radio allemande (26 mars, 7 heures) d'ajouter : « un paisible bateau allemand ».

Paisible, c'est possible, mais on peut alors demander à D' Goebbels si l'« Athénia », coulé par un sous-marin allemand, n'était pas un bateau paisible ?

Si les bateaux neutres coulés par des sous-marins, des mines ou des bombes d'avions allemands n'étaient pas des bateaux paisibles ?

Si les petites barques de pêche de la Mer du Nord, qui ne transportaient aucune cargaison, n'étaient pas des bateaux paisibles ?

Non, bien entendu, car il n'y a de « paisibles » que les bateaux allemands, et, comme chacun sait, le plus grand « pacifiste » du monde est Hitler.

#### Restrictions de fait.

La radio allemande fait état des restrictions édictées en France pour prétendre que, dans le III<sup>e</sup> Reich, tous les produits sont en vente chaque jour : « Chez nous, dit le speaker, il n'y a pas de restrictions pour l'alcool et la pâtisserie. »

Il n'y a peut-être pas en Allemagne de jours sans apéritifs et de jours sans gâteaux, mais comme les magasins ne peuvent en fournir qu'en très faible quantité, quel que soit le jour de la semaine, les Allemands se privent en fait beaucoup plus que les Français. S'il n'y a pas restriction légale, il y a restriction de fait.

Alors les speakers de la radio allemande feraient mieux de choisir d'autres sujets. Ils pourraient, par exemple, commenter le discours de Goering annonçant que le beurre serait réservé aux riches et que les pauvres se contenteraient de margarine.

LE LISEUR.

## Chronique du Lot

### LES DÉLÉGUÉS CANTONAUX A MONTCUU

Les délégués cantonaux de Montcuu se sont réunis en séance d'installation à Montcuu, le samedi 6 avril courant, dans une salle du local de la mairie, sous la présidence de M. Lhomme, inspecteur primaire.

M. Bruneau, inspecteur général honoraire de l'Éducation publique, en retraite à Souillac, assistait à la réunion.

Étaient présents : MM. Doumer, maire de Montcuu ; Guignou, maire du Boulvé ; Rouges, propriétaire à Montlauzun, membre de la Chambre d'Agriculture ; Mmes Gras et Lespinet, institutrices honoraires à Montcuu ; Absents et excusés : Mme et M. Garrigues, instituteurs honoraires à Lescazannes ; M. Contios, instituteur honoraire à Valprionde.

La délégation, appelée à désigner son Président, élit à l'unanimité M. Doumer.

M. Lhomme parle en termes excellents des services que l'Administration attend des délégués cantonaux et marque la place de la délégation cantonale dans les rouages administratifs de l'enseignement primaire ; M. Bruneau souligne, avec éloquence et persuasion, la nécessité pour les délégués cantonaux de revaloriser quelque peu leur fonction, bien dépourvue à cette heure d'autorité et de prestige ; et il préconise à ce sujet la création d'une Union départementale qui, à son tour, adhérerait à la Fédération des Unions départementales de France ; les délégués, à l'unanimité, applaudissent à l'idée de cette création et, séance tenante, se font inscrire à la future Union départementale.

À l'issue de la réunion, la délégation, accompagnée de MM. Bruneau et Lhomme, fait une visite de courtoisie sympathique aux maîtres et maîtresses des Ecoles publiques de la ville ; on ne pouvait attendre moins de la part des répondants autorisés de l'idée et de l'École laïques dans le canton de Montcuu.

### AUX HOMMES NON MOBILISÉS

Il a été décidé que le bénéfice de l'art. 58 de la loi du 31 mars 1928 accordant des changements de classe de mobilisation aux réservistes pères d'au moins deux enfants serait attribué aux hommes des réserves de catégories suivantes : Exemptés, réformés, réservistes « sans affectation », en « affectation réservée » ou classés dans l'affectation spéciale, appartenant à une classe en cours de formation des obligations militaires (classes 1910 et plus jeunes), qui n'auraient pas fait connaître leur situation de famille avant le 1<sup>er</sup> février 1940, devront, munis de leur livret individuel et de leur livret de famille, se présenter à la mairie de leur résidence et demander qu'il soit établi et adressé au Bureau de Recrutement dont ils dépendent, une carte postale pour déclaration de situation de famille.

L'attention des ex-exemptés et réformés récemment reconnus aptes au service et incorporables en avril 1940 est tout particulièrement attirée sur les dispositions qui précèdent ; les intéressés devront faire adresser, d'urgence, par les soins de la mairie de leur résidence, la carte postale visée ci-dessus.

Par ailleurs, il est rappelé que les pères d'un enfant ne peuvent pas bénéficier d'un changement de classe de mobilisation.

Les réservistes mobilisés recevront l'application de cette mesure par les soins de leurs chefs de corps.

### CONTRE LA HAUSSE

À dater du 1<sup>er</sup> mai, toute autorisation de majoration nouvelle des prix est interdite pour une durée de trois mois, susceptible d'être elle-même prolongée, si les circonstances le permettent, d'une durée égale de trois mois. Les rares exceptions à ce principe ne pourront résulter que d'une hausse des produits importés et encore devront-elles faire l'objet d'une procédure particulièrement sévère.

D'autre part, il est fait appel, en ce qui concerne le contrôle des prix, à la collaboration du public lui-même. Si aucune suite ne doit être donnée aux réclamations anonymes, par contre, toutes les autres réclamations seront immédiatement l'objet de l'examen le plus attentif et seront suivies des poursuites qui apparaîtront justifiées.

Si, d'ici le 1<sup>er</sup> mai, certains ajustements peuvent faire monter le prix de détail, par contre, et c'est là le but que s'est essentiellement proposé le Gouvernement, l'ensemble des mesures envisagées paraît de nature à empêcher, à partir du 1<sup>er</sup> mai et pendant les mois à venir, toute nouvelle hausse du prix de la vie.

### UNE QUESTION AU MINISTRE DU TRAVAIL

M. J. Loubet, sénateur du Lot, demande à M. le Ministre des Finances si un assuré facultatif des assurances sociales, titulaire de la carte de combattant, peut obtenir à l'âge de cinquante-cinq ans la pension à laquelle il peut avoir droit ou s'il doit continuer ses versements jusqu'à l'âge de soixante ans.

Réponse de M. le Ministre du Travail. — Le projet de règlement d'administration publique pour l'exécution du décret-loi du 15 juin 1938 sur les assurances sociales agricoles, en instance devant le Conseil d'Etat, comporte des dispositions ayant pour objet d'étendre aux assurés facultatifs agricoles les prescriptions de l'article 11, paragraphe 4<sup>o</sup> du décret-loi du 28 octobre 1935, relatives à la liquidation anticipée de la pension des assurés titulaires de la carte de combattant.

### UNE CONFÉRENCE DE M. DE MONZIE

L'entraide des artistes centralisée depuis la guerre tous les efforts prodigués en faveur des artistes, peintres, sculpteurs, architectes, etc.

Son président, M. Anatole de Monzie, malgré sa lourde tâche, ne cesse de donner à cette œuvre une impulsion toujours renouvelée. Des expositions en province, à Paris, à l'étranger, sont montées grâce au concours de tous.

De plus, une série de conférences vient d'être organisée à la Fondation Rothschild, 11, rue Berryer, au bénéfice de l'œuvre.

La première a eu lieu mercredi. M. de Monzie a parlé de « L'art de l'amitié chez les artistes ».

### Réintégration dans la qualité de Français

Mme Coudere (Adèle-Angèle), femme Silvestre, née le 28 février 1892 à Francoules (Lot), demeurant à Paris, est réintégrée dans la qualité de Française, qu'elle avait perdue par son mariage avec un étranger.

### POUR LA LIGNE CAHORS-CAPDENAC

Dans la séance du 23 mars de l'Association des Maires du Lot, M. Manhiabal, maire de Vers, signala l'insécurité de « qu'on fait naître, dans les communes desservies par la ligne de chemin de fer Cahors-Capdenac, certains bruits, laissant craindre que le service des voyageurs soit supprimé sur cette ligne et remplacé par un service d'autobus ».

Ces bruits, on le conçoit, provoquent une vive émotion parmi les habitants des communes qui sont actuellement desservies par la voie ferrée.

L'Association des Maires décida, aussitôt de faire une démarche auprès de M. le ministre des Travaux publics pour le maintien de la ligne de chemin de fer Cahors-Capdenac.

M. Doumer, président de l'Association des Maires, vient de recevoir de M. de Monzie, ministre des Travaux publics, l'assurance que le service des voyageurs ne sera pas supprimé sur la ligne de Cahors à Capdenac.

M. de Monzie a entendu les doléances des populations intéressées et s'est empressé de leur donner satisfaction.

### SECOURISTES FRANÇAIS

La Réunion générale d'information de la Section de Cahors eut lieu le 8 avril 1940, à la Mairie, sous la Présidence de M. Irague, Provoiseur du Lycée, et Président du Comité.

M. le Médecin-Colonel Martin, retenu par ses obligations militaires, s'était fait représenter par M. le Médecin-Capitaine Durieux.

Étaient présents : M. le Chanoine Roussel, Vice-Président du Comité ; M. le Docteur Fourgous, M. Gayet, M. Artigues, M. Bondoux, Directeur de l'E.P.S. ; M. le Pasteur Fabry.

Après avoir remercié le Comité et la nombreuse assistance, parmi laquelle on a pu remarquer des élèves de l'E.P.S., de l'École Normale, du Pensionnat Notre-Dame et des Religieuses de Nevers, M. Irague a exposé les buts et le programme des cours de la Société et a annoncé l'ouverture des cours pour le lundi 15 avril, à 20 h. 30. Salle des Conférences de la Mairie, 2<sup>e</sup> bâtiment, 2<sup>e</sup> étage.

Les cours auront lieu tous les lundis et vendredis, à 20 h. 30.

Pour le Comité, par délégation : Ch. DALLEU.

### Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Alfred Trabouyé, adjoint technique des Ponts et Chaussées en retraite, décédé à Cahors, à l'âge de 77 ans.

C'est une bonne figure cadurcienne qui disparaît. M. Alfred Trabouyé ne comptait que des amis dans notre ville. Ses obsèques ont été célébrées vendredi matin, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme Monteil, née Trabouyé, à M. Monteil, à leur fils, à tous les parents, nos sincères condoléances.

### MESDANES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indérisable Huila-Puriflor. Sans appareil, sans électricité, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguit la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indérisable Huila-Puriflor est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indérisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 6 avril au 13 avril 1940
Nécessaires
Boulet Marie-Rose, Maternité, rue Wilson.

Publication de mariage
Nivet René, mécanicien à la Société des Pa-

Mariage
Brigidou Antonin, menuisier à Labastide-

Décès
Brenel Marie, Vve Sthocard, S.P., 75 ans,

Décès
Laporte Marie, épouse Delrieu, S.P., 63 ans,

Décès
Mjilali Ben Amadi, Soldat au 7<sup>e</sup> R.T.M.,

Décès
Malroux Victor, S.P., 91 ans, 12 cours de la

Décès
Peprat Georges, électricien, 26 ans, 1, rue

Décès
Andrieu Justine, Vve Cavalé, S.P., 66 ans,

Décès
Bruster Augustine, 17 ans, cours Grande-

Décès
Trahouzet Pierre, commis des Ponts et

Décès
Caumont Louis, S.P., 59 ans, rue Wilson.

Décès
Dumont Ephrasine, couturière, 57 ans, 4,

Décès
Delmas Lucie, Vve Lacombe, S.P., 69 ans,

Décès
Gaillard Ambroise, S.P., 67 ans, rue Don-

Décès
Cavallé Jean, S.P., 79 ans, Croix de Fer.

INTENDANCE MILITAIRE

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

L'Intendant militaire, Directeur du Ravit-

Les Sports

Le grand match de dimanche
au bénéfice des Œuvres de guerre

RUGBY (14 avril)
C.A. Brive I contre Stade Cadurcien I

Le plus grand match encore jamais vu à

Cahors. Deux grandes équipes vont se

trouver en présence sur le ground du Stade

Lucien-Desprats. Qui sortira vainqueur ?

Celui qui pratiquera le rugby le plus efficace.

Le Stade est prêt à faire devant son public

une belle démonstration de jeu ouvert. Nous

pouvons assurer le public de la présence des

trois internationaux, plus Meulet, interna-

tionnel militaire. Le Stade aura la plus forte

ligne de trois-quarts que n'ai jamais connu

le public cadurcien. Mais Brive nous amène

d'autre part sa grande équipe et veut ga-

gner. Ses avants puissants serviront à

merveille une ligne de trois-quarts où brillent

3 sélectionnés du Limousin. Voici la forma-

tion des deux équipes. C.A. Brive n'ayant

qu'une seule défaite devant Agen.

C.A. Brive (S.L. : Sélectionné Limousin).

Arrière : Marel (S.L.) ; Trois-Quarts : Beaus-

sonne (S.L.) ; Boussyroux, Lescure (sélec-

tionné équipe de France), Biazoux (S.L.) ;

Ouverture : Régis (S.L.) ; Méele : Pébeyre II ;

3<sup>e</sup> ligne : Delpech, Lavialle, Vierge (S.L.) ;

2<sup>e</sup> ligne : Pébeyre I (S.L.) ; Alba (S.L.) ;

1<sup>er</sup> ligne : Varenne (S.L.) ; Laborie, Marli.

Stade Cadurcien. Arrière : Sahuc (in-

tern.) ; Trois-Quarts : S. Bés (intern.) ; Ber-

gougnoux (C.A. Brive, XIII et XV, cap.) ;

Heilles (intern. milit.) ; Charvet (Ouver-

ture : Meulet (intern. milit.) ; Méele : En-

gène d'Henneux XIII ; 3<sup>e</sup> ligne : Chevalier

(intern.) ; Parouty (sélec. du Centre), Del-

lles (S.C. Décazeville) ; 2<sup>e</sup> ligne : Albert,

Causse ; 1<sup>er</sup> ligne : Brunie (T.O.E.C.) ;

Bonhomme, Carmin, Marty (T.O.E.C.) ;

Planhaverne, Ferrières, Bru.

Arrondissement de Cahors

Saux
Un réveil. Notre plateau et ses habi-

tants sont on ne peut plus heureux de

la remise en service de l'autobus qui

fait la navette entre le Boulevard et Puy-

l'Évêque, desservant Fargues, St-Matré,

Saux, Sérignac, Floressas et Grézels.

Cinq minutes pour descendre 10 marches

Elle ne pouvait plier les genoux

Qui croirait, à la voir aujourd'hui,

qu'il y a deux mois à peine, cette fem-

me était impotente ? « Depuis plusieurs

années, terré-elle, je me servais d'une

canne pour marcher ; descendre un es-

calier était pour moi toute une affaire,

car mes genoux ne voulaient pas se plier.

A force d'entendre vanter les Sels Krus-

chen, je me suis décidée à en acheter un

petit flacon. Il n'était pas fini que je

souffrais moins. J'ai continué et je suis

complètement guérie. »

Mme S..., de S... (Indre-et-Loire).

C'est parce que votre foie, votre intes-

tin, vos reins sont devenus paresseux,

que l'acide urique et toutes sortes de poi-

sons s'accumulent dans votre corps et

vous font souffrir. Les Sels Kruschen

combattent cette « paresse organique ».

C'est pourquoi le triomphe des rhu-

matismes, Kruschen, le fameux remède

anglais — est en vente dans toutes les

pharmacies. Flacons à 6 fr., 35, 12 fr. 50

et 20 fr. 40.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 12 AVRIL (soir)

Activité d'artillerie entre les Vos-

ges et le Rhin.

La D.C.A. en action dans la région

parisienne

De Paris (12 avril) : Ce matin, aux envi-

rons de 3 h. 30, la D.C.A. est entrée en

action dans la région parisienne. Le cano-

nade a duré près d'une demi-heure.

Les tirs furent effectués sans que le ser-

vice de la défense passive ait jugé utile de

procéder à la mise en action des signaux

sonores d'alerte.

Le tir de la D.C.A. parisienne visait deux

avions allemands de reconnaissance.

Des forces britanniques auraient

débarqué près de Narvik

De Stockholm (12 avril) : Selon des in-

formations de source norvégienne, les

forces britanniques auraient débarqué

APERITIF A LA GENTIANE

SUZE

L'AMIE DE L'ESTOMAC

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Georges PEYRAT, née

CABRILLAC ; Monsieur et Madame Léon

PEYRAT ; Monsieur et Madame Pierre

PEYRAT ; Monsieur et Madame Etienne

CABRILLAC ; Monsieur et Madame Ma-

dame Jean CABRILLAC et leurs enfants,

à Vierzon ; Monsieur et Madame Mar-

celle PEYRAT ; à Nexon ; Madame

Veuve GRIN, à Prayssac ; Monsieur et Madame

OUSSET, instituteur, et leurs enfants,

Marcelle et Georges ; Le Commandant

GRIN, à Paris ;

Les familles JEANNERET, BRIOT,

POUZET, CABRILLAC, ROBIN, RIPPE,

OUSSET, TRUCHASSOU, remercient

si sincèrement toutes les personnes qui

leur ont donné des marques de sympathie,

celles qui leur ont envoyé des fleurs ou

couronnes, ainsi que celles qui ont bien

oulu assister aux obsèques de

Monsieur Georges PEYRAT

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Pierre BARBET,

née MALROUX, leurs enfants et leur petit-

fils ; Monsieur et Madame MALROUX, à

Montauban, et leurs filles, remercient

si sincèrement toutes les personnes qui

leur ont apporté des témoignages de sym-

pathie dans le deuil qui les a frappés, et

ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Victor MALROUX

leur père, beau-père, grand-père, et

arrière-grand-père, décédé à l'âge de

92 ans, chez sa fille, à Cahors, 12, Cours

de la Chartreuse, le 6 avril dernier.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle Madeleine LASSERRE ;

Monsieur Pierre LASSERRE ; Monsieur

et Madame Paul PUJOL, née LASSERRE,

et leur fils Jacques ;

Les familles ROQUES, BOUÉ, AIMON,

LOUBRADOU, FAGET, BABOULENE,

BESSE, HENRAS, DE BERAL, BORDE-

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE, pour alimentation, jeune

homme, 15 ans, présenté par parents.

« Les Coopérateurs », 55, Bd Gambet-

ta, Cahors.

Futailles. On achèterait foudres ou cu-

ves, bon état, contenance 25/35 hectos.

Faire offres Caves Cadurciennes, J.

Bardin et Cie, rue de la Chantrerie,

Cahors.

A VENDRE Camionnette Peugeot,

9 C.V., excellent état. Ecrite ou s'adres-

ser, 1, rue des Capucins.

ON DEMANDE un ouvrier boulanger.

S'adresser : boulangerie Rouget, rue

des Soubriers.

ON DEMANDE un apprenti, pâtisserie

Laverge, place des Petites-Bouche-

ries, Cahors.

ON DEMANDE : débutant, de 15 à 16

ans, à l'ex-Coopérative Militaire, 51,

boulevard Gambetta.

A VENDRE, cause double emploi, su-

perbe Cabriolet Simca Fiat, 6 C.V.

Etat de neuf. S'adresser à Raoul Pra-

dié, garage, place St-Georges, Cahors.

DEMANDE un jeune homme. S'adresser :

20, avenue de la Gare.

A VENDRE, belle jument, 5 ans, bien

dressée, fauche, laboure bien. Bonnet,

Tuilleries, Cahors.

INDICATEUR IMMOBILIER

A VENDRE, Cahors-banlieue, villa mo-

derne, 6 pièces. Dépendances. Chauf-

fage central. Electricité. Salle de bains,

eau pression, garage, vaste terrain,

vue splendide. Prix à débattre :

140.000 francs.

A VENDRE, près du Lot et gros village,

très beau site, maison, genre Char-

treuse, 7 grandes pièces. Jardin clos

de murs, 4.000 m<sup>2</sup>, ombragé. Electricité,

eau très abondante. Prix à débattre :

45.000 francs.

A VENDRE, Cahors, petite maison, très

bon état, une entrée, un chai cimenté,

bassin, 2 pièces, vastes cave et grenier.

AU LILAS BLANC

ancienne Maison Thérion

79, Bd Gambetta, CAHORS

Tél. 243

Fleurs naturelles et tous travaux d'Art floral

et tous articles de Couronnes et tous articles

funéraires modèles exclusifs

gerbes, coussins, croix, etc... clerges

VENDE ACHETER

INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH

Ex-commis greffier

Membre de la Chambre Syndicale

des Agents Immobiliers de France

109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT

LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas

TERRAINS COMMERCES

GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits

UNIQUÈME DU COURAGE

"CUBÉROL"

INSECTICIDE IDÉAL

0,75 0/0 de Roténone

Produit de l'Union Mutuelle

des Propriétaires Lyonnais

Agence régionale :

13, rue du Mal-Foch, Cahors

Cabinet Immobilier

(21<sup>e</sup> année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT

de propriétés de rapport

et d'agrément

Châteaux, villas, tous immeubles

ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

Expertises

TOUS RENSEIGNEMENTS

GRATUITS